



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

Direction générale des personnels,
des statuts, de l'organisation administrative
et de l'enseignement spécial.

Aux Chefs des établissements
d'enseignement de la Communauté française

Service de gestion des personnels enseignant et assistant.

Nos réf.: 01/GN

15679 0324

Objet : Congés, disponibilités et absences des membres du personnel soumis au Statut du 22 mars 1969

Madame,
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, quelques exemplaires du formulaire CF-CAD, qui remplace tous les formulaires de demande de congé, de disponibilité, et d'absence de longue durée.

Il convient d'utiliser exclusivement ce formulaire CF-CAD pour l'introduction de toute nouvelle demande, sur simple photocopie, en deux exemplaires.

Les demandes déjà introduites à l'aide des formulaires valables antérieurement sont prises en considération et ne doivent pas être réintroduites.

J'attire votre attention sur la précision nécessaire lors de l'introduction de toute demande de modification des prestations : il y a lieu de ne solliciter que des congés, disponibilités ou absence admissibles, dont la liste est reprise au verso du formulaire CF-CAD.

Le libellé exact et complet doit, par conséquent, être repris en regard de la rubrique correspondante sur le formulaire.

Par ailleurs, le numéro de matricule complet, c'est-à-dire reprenant les quatre derniers chiffres également, doit y figurer, pour éviter toute confusion possible.

Enfin, le formulaire CF-CAD est toujours à introduire par la voie hiérarchique, revêtu de l'avis et de la signature du chef d'établissement.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments tout dévoués.

Le Directeur général,

Georges NOEL

LISTE DES CONGES, ABSENCE ET DISPONIBILITES

***CONGES**

Congé pour prestations réduites 2 enfants -14 ans (AE 22-6-89)
Congé pour prestations réduites à l'âge de 50 ans (AE 22-6-89)
Congé pour adoption ou tutelle
Congé pour allaitement
Congé pour exercer des fonctions au sein d'un cabinet ministériel
Congé exceptionnel
Congé exceptionnel pour cas de force majeure
Congé pour motif impérieux d'ordre familial
Congé pour mission dans l'intérêt de l'Enseignement
Congé pour mission dans l'intérêt de l'Enseignement avec trait à rembourser
Congé pour mission dans l'intérêt de l'Enseignement sans traitement
Congé pour suivre des cours
Congé pour suivre des cours à la Protection Civile
Congé pour stage
Congé pour exercer une activité syndicale
Congé pour se présenter aux élections
Congé pour présenter les épreuves prévues par l'arrêté royal du 22 mars 69
Congé pour exercer une activité au sein d'un groupe politique
Congé pour mission dans un organisme de jeunesse
Congé pour interruption de carrière complète
Congé pour interruption de carrière partielle
Congé pour exercer des prestations au corps de protection civile
Congé pour prestations réduites pour raisons de convenances personnelles
Congé pour prestations réduites pour raisons sociales et familiales
Congé de promotion sociale
Congé pour mission dans le cadre de la formation continuée

***ABSENCE**

Absence de longue durée pour élever ses enfants

***DISPONIBILITES**

Disponibilité précédant la pension de retraite (AE 22-6-89)
Disponibilité pour mission spéciale avec traitement remboursé trimestriellement
Disponibilité pour mission spéciale dans une école européenne
Disponibilité pour raison de convenances personnelles
Disponibilité pour mission spéciale sans traitement d'attente
Disponibilité pour mission spéciale avec traitement d'attente
Disponibilité pour mission spéciale à l'école du SHAPE